

PROFIL

Tout élève qui a terminé, avec fruit, une 6ème année d'étude dans l'enseignement secondaire général, technique ou professionnel.

ACTIVITÉS

- ✓ Visites d'entreprises
- ✓ Stages en entreprise
- ✓ Durée : 4 semaines (une en octobre et 3 après les vacances de Pâques)
Les stages se pratiqueront dans des commerces, des petites entreprises de la région ou chez un indépendant de votre choix.

PRÉSENTATION

La 7P-GTPE débouche sur l'octroi du CESS (Certificat d'enseignement secondaire supérieur). Elle vous permet donc d'accéder à des études supérieures de type court ou long. L'obtention de ce diplôme constitue également une plus-value importante dans la recherche d'emploi !

La 7P-GTPE permet l'obtention du diplôme de « certificat de gestion de base ».

Tout élève sortant de cette section sera capable de créer et de gérer lui-même sa petite entreprise.

L'élève acquiert des compétences significatives dans les domaines suivants : gestion commerciale, comptabilité, secrétariat, informatique, vente, management, marketing etc....

DIPLÔMES

- ✓ CESS
- ✓ Certificat de qualification
- ✓ Certificat de gestion

Toutes les informations sur notre site : les présentations de nos sites, la découverte de nos options, des vidéos ...



rencheux@arvm.be



080 21 66 62



www.arvm.be

FORMATIONS

A. **Droit social et gestion des ressources humaines**

« Apprendre à gérer mon personnel ! »

- Le contrat de travail
- La fiche de paie
- Le règlement de travail
- La gestion des conflits
- La communication au sein de l'entreprise
- Les règles de sécurité et d'hygiène dans une entreprise

Questions auxquelles on répondra : Comment recruter du personnel ? Comment établir un contrat de travail ? Que dit la loi en ce qui concerne le licenciement ? Les délais de préavis ? Quelles sont mes obligations en tant qu'employeur ? Quels sont les droits du salarié ? Comment lire une fiche de paie ? Etc.

B. **Comptabilité et informatique de gestion**

« Je gère ma comptabilité seul ! »

- Comptabilité simplifiée
- TVA : obligations et déclaration
- Analyse des frais
- Analyse de la rentabilité d'une entreprise
- Analyse des résultats : perte ou bénéfice ?
- Déclaration d'impôt
- Encodage de la comptabilité sur Excel
- Création de documents commerciaux sur Word et Excel

Questions auxquelles on répondra : Comment encoder mes achats, mes ventes ? Comment établir une facture ? Vais-je payer des impôts ? Lesquels ? Pour quels montants ? Comment remplir ma déclaration fiscale ? Comment gérer sa trésorerie au quotidien ? Mon entreprise sera-t-elle rentable ? Etc.

C. **Cours commerciaux**

« Je connais le droit commercial et je gère mon administratif »

- Conditions d'accès à la profession
- Formes juridiques
- Capacité juridique
- Statut social de l'indépendant
- Démarches administratives obligatoires en début d'activité
- Le plan financier
- Le contrat de bail



rencheux@arvm.be



080 21 66 62



www.arvm.be

- Les assurances
- Marketing
- Localisation de l'entreprise
- La politique d'achat
- Les documents commerciaux
- Le financement d'une entreprise

Questions auxquelles on répondra :

- ✓ Quelles sont les démarches administratives à effectuer lors de la création de mon entreprise ?
- ✓ Comment vais-je financer mes activités ?
- ✓ Existe-t-il des aides des pouvoirs publics ?
- ✓ Puis-je faire un crédit à la banque ?
- ✓ A quoi ai-je droit si je tombe malade en tant qu'indépendant ?
- ✓ Quelles sont les assurances que je vais devoir contracter ?
- ✓ Combien coûtent-elles ?
- ✓ Que dois-je faire pour attirer les clients ?
- ✓ Comment choisir mes fournisseurs ?
- ✓ Comment négocier avec eux ?
- ✓ Comment gérer mon stock ? Etc.



rencheux@arvm.be



080 21 66 62



www.arvm.be